

A l'attention du conseil communal de Saint-Légier-La Chiésaz

Objet : Interpellation à la commune concernant la sécurité des piétons aux alentours de l'église et demande urgente de résolution de ce danger

Madame la Présidente, Madame et Messieurs les municipaux, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La présente interpellation a pour objet de vous signaler un grave problème concernant la sécurité des piétons autour de l'église qui constitue un risque d'accident important.

Un nombre non négligeable de citoyens de la commune, dont au moins 7 conseillers sur environ 160 signatures, sont préoccupés par ce risque.

« Texte original signé »

« Depuis les travaux de réaménagement, il n'y a plus de passage piétons vers l'église. Il s'agit d'une zone 50 km/h. Les voitures et les piétons sont déroutés par le manque de signalisation. Les piétons doivent traverser sans aucun marquage, dans un virage et un carrefour où les voitures arrivent à pleine vitesse. La plupart des voitures ne s'arrêtent d'ailleurs pas pour les laisser passer...

Ceci est particulièrement dangereux, car ce carrefour se trouve sur l'un des itinéraires conduisant à l'école du village et il est donc utilisé par de nombreux enfants plusieurs fois par jour. Il est, par ailleurs, proche du Home Salem et donc également traversé régulièrement par des personnes âgées. En tant que piéton on se fait couper la route, en tant que voiture la visibilité et la signalisation ne permettent pas d'anticiper la présence de piétons sur la chaussée. Il existe en conséquence un risque très important d'accident à cet endroit.

Nous souhaitons que la commune étudie des solutions, telles que des dos d'âne, prolongation de la zone 30km/h, un passage piétons, marquage au sol, signalisation adaptée avec des panneaux et des feux (type smileys qui sont présents dans beaucoup de villages), ceci de façon urgente avant qu'un accident, qui aurait pu être évité, ne se produise.

Il est particulièrement dommage que cette zone qui est autour de l'église dans un village, soit si dangereuse pour les piétons à l'heure où la mobilité douce est prônée partout... Nous ne doutons pas que la commune et les élus, saurons trouver une solution adaptée à la situation, qui assure aux piétons qui empruntent ce carrefour, la sécurité nécessaire à leurs déplacements dans les meilleures conditions possible.

Vous trouverez en annexe les signatures des habitants de la commune qui s'associent à la présente démarche pour signaler ce danger et demander que la commune trouve rapidement une solution ».

Au nom des signataires, je vous remercie de l'attention toute particulière que vous porterez à répondre aux attentes...
 Syndic.....
 Municipal.....
 Divers.....

R

5 AVR. 2017

Dossiers.....
 GED canevas PV archivé

Julien Carrel, conseiller communal

